

La carte Lève-tôt permet à son détenteur uniquement d'avoir accès aux jardins extérieurs du Jardin botanique de Montréal de 6h à 9h du lundi au dimanche. Aucun autre privilège n'est associé à cette carte.

La carte Lève-tôt demeure la propriété de la Ville de Montréal.

La carte Lève-tôt peut être utilisée uniquement pour entrer au Jardin botanique de Montréal par les portes-tourniquets situées aux endroits suivants :

- 4 500 boul. Rosemont (entrée nord du Jardin)
- 4 581 Sherbrooke Est (entrée située près de l'Insectarium)
- 4 101 Sherbrooke Est (entrée principale côté est, près de la billetterie).

Les autres entrées incluant celle située près du restaurant La Jardinière ne sont pas accessibles avec la carte Lève-tôt et ne peuvent pas être utilisées comme sortie.

La carte Lève-tôt est valide pour un an à compter de sa date d'émission ou de renouvellement.

La carte Lève-tôt est valide pour une seule personne; elle n'est pas remboursable, pas échangeable ni transférable. En aucun cas, le détenteur d'une carte Lève-tôt ne pourra faire entrer avec lui un visiteur qui ne détient pas sa propre carte Lève-tôt.

En tout temps, un détenteur de la carte Lève-tôt en visite au Jardin botanique entre 6h et 9h devra être en mesure de présenter sa carte à un employé autorisé de la Ville de Montréal qui lui en fera la demande. À défaut de présenter ces pièces, le détenteur sera expulsé du site.

Le non respect des règlements en vigueur au Jardin botanique de Montréal incluant le non respect des zones fermées pour des raisons de traitements phytosanitaires pourra entraîner l'annulation de la carte Lève-tôt et l'impossibilité de la renouveler pour une période de 48 mois suivant l'infraction.

Le Jardin botanique de Montréal se réserve le droit de désactiver les cartes Lève-tôt lors d'événements spéciaux tels que le Rendez-vous horticole.